

Séance du lundi 27 juin 2016

Date de Convocation : mardi 21 juin 2016

Nombre de Conseillers en exercice : 39

N° 2016.06.16d - Affectation des résultats 2015 - Budgets ville, eau, assainissement, aérodrome et lotissements

Présents :

Jean-François DEBAT, Michel FONTAINE, Isabelle MAISTRE, Françoise COURTINE, Alain BONTEMPS, Claudie SAINT ANDRE, Jean-Marc GERLIER, Denise DARBON, Véronique ROCHE, Jérôme BUISSON, Vasilica CHARNAY, Sylviane CHENE, Françoise COMTE, Martine DESBENOIT, Eric DUCLOS, Raphaël DURET, Jacques FRENEAT, Pauline FROPPIER, Julien LE GLOU, Charline LIOTIER, Gérard LORA TONET, Pierre LURIN, Catherine MAITRE, Fabien MARECHAL, Elisabeth PASUT, Laurence PERRIN-DUFOUR, Christian PORRIN, Annick VEILLEROT, Jacques VIEILLE

Excusés ayant donné procuration :

Guillaume LACROIX à Gérard LORA TONET, Nadia OULED SALEM à Jean-François DEBAT, Thierry MOIROUX à Michel FONTAINE, Abdallah CHIBI à Vasilica CHARNAY, Sébastien GUERAUD à Claudie SAINT ANDRE, Ouadie MEHDI à Sylviane CHENE, Andy NKUNDIKIJE à Jacques VIEILLE, Georges RAVAT à Pauline FROPPIER, Sara TAROUAT-BOUTRY à Jean-Marc GERLIER

Absente : Pascale BONNET SIMON

Secrétaire de séance : Charline LIOTIER

Rapporteur : Jean-Marc GERLIER

EXPOSE

Motivation et opportunité de la décision

En application des instructions budgétaires et comptables, le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé au titre de l'exercice clos doit être affecté selon le besoin de financement, soit en réserve, ce qui constitue l'autofinancement de la section d'investissement, soit en report à nouveau en section de fonctionnement.

Il est proposé d'affecter au budget 2016, le résultat de l'exercice 2015 tel qu'indiqué dans le tableau ci-joint. Il est précisé que le budget camping municipal étant clos, son résultat est intégré au sein du budget principal.

Compte tenu du besoin de financement de la section d'investissement,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2121-29, R2311-11 et R2311-12,
VU l'avis favorable émis par la commission administration générale - coordination - mutualisation / finances - ressources humaines du 17 juin 2016,

A LA MAJORITE des votants (29 voix), 9 voix contre (Groupe d'Union de la Droite et du Centre, Bleu Marine Bourg-en-Bresse et Mme VEILLEROT)

DECIDE d'affecter, tels qu'indiqués sur le tableau ci-joint, en décision modificative de l'exercice 2016, les résultats de l'exercice 2015 du budget ville et des budgets annexes (eau, assainissement, aérodrome et lotissements).

CA 2015 : AFFECTATION DES RESULTATS

	VILLE	EAU	ASSAINISSEMENT	AERODROME	PARCS STATIONNEMENT	LOTISSEMENTS	SERVICES FUNERAIRES
FONCTIONNEMENT							
<i>Résultat net cumulé Ville</i>	5 249 313,77	670 512,95	1 244 495,92	8 561,99	0,00	303 266,23	-524,19
<i>Résultat cumulé Ville intégrant le CAMPING</i>	5 302 103,66						
INVESTISSEMENT							
<i>Besoin ou excédent de financement cumulé</i>	-3 538 745,47	275 319,31	-384 730,45	-83 561,99	588 668,07	-309 090,95	650,21
<i>Besoin ou excédent de financement cumulé intégrant le CAMPING</i>	-3 591 535,36						
<i>Solde des reports</i>	-397 492,04	-75 450,15	-218 344,53	75 000,00	0,00	0,00	
<i>Solde net</i>	-3 989 027,40	199 869,16	-603 074,98	-8 561,99	588 668,07	-309 090,95	650,21
AFFECTATION							
<i>Réserves (investissement)</i>	4 802 103,66	170 512,95	1 144 495,92	8 561,99			
<i>Report à nouveau (fonctionnement)</i>	500 000,00	500 000,00	100 000,00	0,00		303 266,23	
	5 302 103,66	670 512,95	1 244 495,92	8 561,99	0,00	303 266,23	0,00